

Mutation de la structure des ménages, tensions sur la demande en logements sociaux, renforcement des exigences de mixité, d'occupation du parc social et d'échanges partenariaux,... Face à ces évolutions, il s'agit d'observer, de mesurer et d'objectiver au plus près les tendances afin de mettre en place une politique en matière d'habitat.

L'observatoire de la demande et des attributions dans le parc social vous permet ainsi de disposer d'une vision fiable et territorialisée de l'évolution de la demande, du profil des demandeurs par territoire, d'identifier les secteurs géographiques à forte tension, de repérer les décalages entre attributions et demandes, de croiser demandes, attributions et loyers pratiqués par territoire...

L'observatoire est un outil d'aide à la décision essentiel pour ajuster l'offre et fonder une politique de peuplement sur le territoire.

Les observatoires de la demande et des attributions dans le parc social

HABITAT ET TERRITOIRES CONSEIL ET SA FILIALE EOHS VOUS ACCOMPAGNENT DANS L'ÉLABORATION ET L'EXPLOITATION DE VOTRE OBSERVATOIRE

DÉFINITION DES MODALITÉS DE CONSTITUTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE :

- Identification des variables à prendre en compte,
- Définition des territoires observés (départements, bassins d'habitat, EPCI, pays, communes, quartiers...),
- Définition des fonctionnalités du système de traitement de l'information : gestion des multi-comptes, demandes obsolètes, indicateurs, regroupement d'items...
- Articulation de l'observatoire avec des bases d'informations (EPLS, Filocom, enquête OPS...), d'autres dispositifs (communication aux partenaires ou bailleurs, adaptation à la loi DALO) ou applications (cartographie, fiches synthétiques automatisées...).

DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE D'EXPLOITATION DES DONNÉES AUTONOME :

- Ne nécessitant pas d'application spécifique sur le poste de travail,
- Simple d'utilisation,
- Permettant de multiples sorties paramétrables et le choix d'indicateurs pertinents.

VÉRIFICATION EN CONTINU DE L'INFORMATION ET CONSTITUTION D'UN FICHER DE TRAITEMENT

- Réception, gestion, vérification, harmonisation des fichiers des bailleurs,
- Suivi qualitatif des fichiers (tableau de bord),
- Relances éventuelles et corrections suite à différents tests de cohérence,
- Import des données et constitution du fichier de traitement de l'observatoire. >>>

HABITAT



ILS NOUS FONT CONFIANCE

■ Observatoires de attributions en logement social sur dix sites de l'agglomération lyonnaise depuis 1996, et deux communes en Isère - Echirrolles et Grenoble (quartier de la Villeneuve)

■ Observatoire de la demande en logement social sur différentes communes de l'agglomération lyonnaise depuis 1996 - Vaulx-en-Velin, Vénissieux, 1er arrondissement de Lyon, Rillieux-la-Pape, Bron, Saint-Fons, Villeurbanne

■ Observatoires de la demande départementaux - Rhône, Bouches-du-Rhône, Loire, Haute-Loire, Pyrénées-Atlantiques

■ Observatoires de la demande et des attributions sur les régions Haute-Normandie, Poitou-Charentes et Centre

...



MISE À DISPOSITION DE L'APPLICATION

- Formation à l'outil accompagné d'un guide d'utilisation,
- Assistance téléphonique,
- Traitement des données par l'utilisateur avec croisement des informations sur les demandes, demandeurs et /ou attributions,
- Mise en forme automatisée (sous forme de fiches Excel par territoire, illustrations graphiques et tableaux de résultats).

Organisme :	Résidence ou quartier :	Commune :	Habitat :	Année :	Année :	Année :
EPAC X	Les Bouilloux	69001	Collectif	1978	1984	1986
SA Y	Les Dorniers	69002	Individuel	205	205	205
	Les Dorniers	69003	Appage :	1980	1980	1990
	Les Dorniers	69001				
	Les Dorniers - Les Pommiers	69003				

Activité du locataire :

- Etudiant, retraité
- Personne occupant un emploi
- Chômeur
- Familial
- Autre

Composition familiale :

- Personne seule
- Famille monoparentale
- Couple sans enfant
- Couple avec enfant(s)
- Autre ménage
- Non connu

Au-delà de son rôle d'analyse des phénomènes à l'œuvre, l'observatoire est un outil de réflexion dans le cadre de la définition et de l'adaptation de la politique locale de l'habitat (où construire ? pour quelle population ? quels produits ?).

Mis en perspective avec les études réalisées par ailleurs (enquête triennale d'Occupation du Parc Social, EPLS...), il permet de mener une véritable politique de peuplement, en cherchant à mieux ajuster la production à la demande, les attributions au parc disponible et aux capacités des ménages, à répondre aux exigences de la mixité sociale et du DALO.

